

Projet Gouvernance, paix et stabilité | Bilan positif après deux années de mise en œuvre

Le 16 février 2024 | Ebène, Maurice – La COI confirme la valeur ajoutée d'une action collective et de la mise en réseau pour renforcer la gouvernance et la stabilité en Indianocéanie. C'est l'une des conclusions du troisième comité de pilotage du projet Gouvernance, paix et stabilité (GPS) de la COI tenu les 12 et 13 février 2024 aux Seychelles. En effet, les résultats du projet GPS sur 2023 et le plan de travail validé pour 2024 marquent des avancées positives en collaboration avec les institutions nationales et les acteurs non-étatiques. Le projet GPS bénéficie du soutien de l'Agence française de développement.

La troisième année de mise en œuvre verra la consolidation du rôle de la COI dans la promotion de la paix et de la stabilité à travers le déploiement de son **Unité de gouvernance, nouvellement créée**. La COI entend ainsi valoriser le savoir-faire régional et asseoir ses capacités en termes de suivi des contextes politiques et de médiation conformément aux attentes des Etats membres.

2024 sera aussi une année de soutien direct aux acteurs non-étatiques pour la promotion de la paix, du dialogue social ou des droits humains grâce à un **appel à projets pour une enveloppe totale de 450.000 €**. Lancé au dernier trimestre 2023, près de 10 projets élaborés sur 12 mois, autour de la sensibilisation à la participation active des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables dans la vie publique, l'éducation citoyenne et la cohésion sociale seront soutenus dans le cadre de cet appel à projet.

Le comité de pilotage a également été l'occasion de faire le bilan des activités de 2023.

En quelques chiffres, 2023, c'est :

90 % des activités prévues pour cette deuxième année de mise en œuvre ont été réalisées dont :

- La poursuite de l'appui et le renforcement des acquis en 2022. Les trois réseaux redynamisés (l'Association des Parlements des États membres de la COI, le réseau électoral de l'océan Indien, la plateforme des femmes en politique de l'océan Indien) disposent actuellement de leurs statuts, règlement intérieur et plan d'action.
- La création d'un cadre de dialogue entre les organes de gestion des élections, partis politiques et médias concernant les bonnes pratiques électorales.
- La mobilisation des organes de la société civile à proposer des actions concrètes dans les domaines de la prévention de crise, des processus électoraux et de la bonne gouvernance à travers un appel à projet.
- La mise en place de l'unité de gouvernance au sein de la COI pour assurer la pérennisation du projet.

8 formations organisées à destination de divers publics : professionnels des médias, organisations de la société civile, commissions des droits humains, parlements, organes de gestion des élections. Ces formations ont été organisées en réponse aux demandes des États membres de la COI.

Près de 100 institutions touchées

Les partenariats avec les organisations régionales et internationales non étatiques dont le Système

des Nations unies, le Réseau des compétences électorales francophones, Assemblée parlementaire de la Francophonie ont été renforcés.

Depuis le lancement en 2022, le **projet GPS a touché 512 bénéficiaires** dont 42% de femmes.

Au total, les membres du COPIL ont salué les résultats positifs, les efforts mis en œuvre ainsi que la synergie entre les parties prenantes pour l'atteinte des objectifs du projet.

Ressources additionnelles :

- [Discours du Secrétaire général de la COI](#) lors de l'ouverture du 3^{ème} comité de pilotage du projet GPS du 12 février 2024
- [Discours de Madame la chargée de mission auprès de l'AFD](#) lors de l'ouverture du 3^{ème} comité de pilotage du projet GPS du 12 février 2024
- En savoir plus sur le projet GPS de la COI : [Paix, stabilité et gouvernance \[Projet COI-AFD\] | COI \(commissionoceanindien.org\)](#)